



Beaupréau, le : 22 Mars 2010

SIRDOMDI
SYNDICAT MIXTE POUR
LA COLLECTE ET
LE TRAITEMENT DES
ORDURES MENAGERES

SIRDOMDI

Création d'une plate-forme de compostage des déchets verts près de la
déchèterie de St Laurent des Autels
Rénovation et agrandissement de la voirie du haut de quai pour les déchèteries
de St Florent le Vieil et de St Pierre Montlimart

AVIS D'INFORMATION
POUR UN MARCHÉ DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
PASSE SUIVANT LA PROCÉDURE ADAPTÉE
COUVERT PAR L'ACCORD SUR LES MARCHÉS PUBLICS

1) Dénomination de l'organisme qui passe le marché :

SIRDOMDI, Maison de Pays, La Loge, BP 50048, 49602 BEAUPREAU CEDEX

2) Forme du marché et mode de passation choisi :

- Marché de maîtrise d'œuvre en référence à l'article 74 du Code des Marchés Publics.
- Marché passé selon la procédure adaptée en application du II de l'article 74, et de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

3) Objet du marché / Caractéristiques principales / Nature des prestations à fournir :

a Maîtrise d'œuvre pour la création d'une plate-forme de compostage des déchets verts près de la déchèterie de St Laurent des Autels

La mission de maîtrise d'œuvre du présent marché est constituée des éléments suivants (au sens du décret n°93-1268 du 29 novembre 1993 relatif aux missions de maîtrise d'œuvre confiées par des maîtres d'ouvrage publics à des prestataires de droit privé) :

- AVP Etudes d'avant projet,
- PRO Etudes de projet,
- ACT Assistance pour la passation des marchés de travaux,
- DET Direction de l'exécution des travaux,
- AOR Assistance pour les opérations de réception.

Le contenu de chaque élément de mission est celui qui figure à l'annexe III de l'arrêté du 21 décembre 1993. (NOR : EQUU9301426)

Les caractéristiques principales des travaux à effectuer sont les suivantes :

▪ **Création d'une plateforme de compostage des déchets verts près de la déchèterie de St Laurent des Autels:**

- Terrassement
- Plate forme enrobée
- Assainissement – Eaux pluviales
- Bordures – Caniveaux
- Pose d'une barrière
- Clôture
- Finition

b Maîtrise d'œuvre pour la rénovation et l'agrandissement de la voirie du haut de quai des déchèteries de St Florent le Vieil et de St Pierre Montlimart

La mission de maîtrise d'œuvre du présent marché est constituée des éléments suivants (au sens du décret n°93-1268 du 29 novembre 1993 relatif aux missions de maîtrise d'œuvre confiées par des maîtres d'ouvrage publics à des prestataires de droit privé) :

- PRO Etudes de projet,
- ACT Assistance pour la passation des marchés de travaux,
- DET Direction de l'exécution des travaux,
- AOR Assistance pour les opérations de réception.

Le contenu de chaque élément de mission est celui qui figure à l'annexe III de l'arrêté du 21 décembre 1993. (NOR : EQUU9301426)

Les caractéristiques principales des travaux à effectuer sont les suivantes :

- **Rénovation et agrandissement de la voirie du haut de quai des déchèteries de St Florent le Vieil et de St Pierre Montlimart :**
- Plate-forme enrobée de toute la voirie du haut de quai
- Agrandissement de la voirie (pour mise en place de conteneurs de collectes supplémentaires)
- Mises à jour du plan de circulation sur la déchèterie et voirie en fonction de l'agrandissement

4) Lieu d'exécution :

Création d'une plate-forme de compostage des déchets verts : près de la déchèterie de St Laurent des Autels (49).

Rénovation et agrandissement de la voirie du haut de quai pour la Déchèterie de St Pierre Montlimart (49).

Rénovation et agrandissement de la voirie du haut de quai pour la Déchèterie de St Florent le Vieil (49).

5) Durée du marché ou date limite d'exécution des prestations :

- Le marché est conclu à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage de la mission au titulaire.

6) Justifications à produire par les candidats :

Les candidats doivent produire les documents suivants rédigés en langue française.

1° Une lettre de candidature précisant si le candidat se présente seul ou en groupement

2° Une note portant sur des renseignements permettant d'évaluer :

- 1.1- Les capacités professionnelles (qualifications professionnelles, certificats d'identité professionnelle ou références acquises au cours des cinq (5) dernières années pour des prestations de même nature que celles proposées avec indication du montant de ces prestations

attestant de la compétence de l'entreprise à réaliser la prestation pour laquelle elle se porte candidate),

- 1.2- Les capacités techniques et financières du candidat indiquant notamment son chiffre d'affaires sur les trois dernières années, ses effectifs, ses qualifications etc. et des documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour l'engager

3° Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

4° Une déclaration sur l'honneur du ou des candidats (en cas de groupement), dûment datée et signée par le candidat, pour justifier :

4.1- qu'il(s) a (ont) satisfait aux obligations fiscales et sociales ;

4.2- qu'il(s) n'a (ont) pas fait l'objet d'une interdiction de concourir ;

4.3- qu'il(s) n'a (ont) pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1 et L 125-3 du code du travail.

7) Critères de sélection

Sur la base des justifications remises, la liste des candidats admis à présenter une offre sera établie en tenant compte des références ainsi que des garanties professionnelles et financières présentées par chacun des candidats.

Les critères d'attribution hiérarchisés dans l'ordre croissant sont :

- Le prix des prestations
- Le délai d'exécution de la mission

8) Unité monétaire souhaitée par la personne publique et modalités de financement et de paiement

Unité monétaire : l'Euro.

Modalités de financement et de paiement : paiement dans un délai de 35 jours par virement bancaire.

9) Date et heure de remise des candidatures et offres

Le 9 avril 2010 avant 12 h 00

10) Date d'engagement de la consultation

A partir du 22 mars 2010

11) Conditions de remise des candidatures

Le dossier de candidature et l'offre, rédigé en langue française, doivent être transmis de manière à parvenir, au plus tard avant la date et l'heure limite fixée au point 9), soit par voie postale en recommandé avec avis de réception, soit remis de la main à la main contre récépissé, à l'exclusion de tout autre moyen.

Voie postale en recommandé avec avis de réception à l'adresse suivante :

SIRDOMDI – Maison de Pays – La Loge BP 50048 - 49602 BEAUPREAU Cedex

Remise contre récépissé à la même adresse

12) Renseignements complémentaires

Renseignements au SIRDOMDI

-Madame Pascaline BOUQUET - Téléphone 02.41.71.77.55